



Déclaration UE de Conformité

Numéro de document ENOA590ANM_062017
Adresse du fabricant ALBRECHT JUNG GMBH & CO. KG
Volmestraße 1
58579 Schalksmühle
GERMANY
Nom du produit EnOcean émetteur mural
Référence de l'article ENOA590ANM

L'objet de la déclaration décrit ci-dessus est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union applicable:

Directive: 2014/53/UE (RED) et ajouts
Référence de publication: Journal officiel UE L153/62-106 (22.05.2014)
Normes européennes harmonisées
EN 301489-01:V1.6.1
EN 61000-3-2:2013
EN 61000-3-3:2013
EN 300220-2 V3.1.1
EN 62479:2010
EN 60950-1:2006+A11:2009+A1:2010+A12:2011+A2:2013

Directive: 2011/65/UE (RoHS II) et ajouts
Référence de publication: Journal officiel UE L174/88-110 (01.07.2011)

Lieu, date Schalksmühle, 01.06.2016

Signature

Martin Herms
Managing Director

Cette déclaration certifie la conformité avec les directives citées, mais ne constitue pas une garantie de caractéristiques. Les informations délivrées dans la documentation du produit sont à respecter. La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant.